
ORAISON

FUNÈBRE

à la mémoire
de feu Messire

VINCENT DE PAUL

INSTITUTEUR

FONDATEUR

ET SUPERIEUR GENERAL

DES PRETRES DE LA MISSION

prononcée le 23 Novembre 1660, dans
l'Église de S. Germain l'Auxerrois ;

Par Monseigneur l'Illustrissime et Révendissime Évêque
et seul Seigneur du Puy et Comte de Vellay

HENRY DE MAUPAS DU TOUR

A PARIS

Chez Gaspar Meturas, rue Saint Jacques, à la Trinité,
Jacques Langlois, Imp. ord. du Roi, au Mont Sainte
Geneviève, et en sa boutique dans la grand'Salle du Palais,
à la Reine de Paix.

ET

Emm. Langlois, rue S. Jacques, à la Reine du Clergé.

M. DC. LXI.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI

A son
ÉMINENCE
Monseigneur,

Un ancien disait que la plus souveraine autorité des grands de la terre, pouvait jeter de la crainte pour un temps, dans quelques esprits timides ; mais que dans le siècle suivant, leur puissance ne pourrait plus éteindre la liberté des langues, ni des plumes, qui troubleraient leurs cendres avec impunité, pour étaler dans le public la censure de leur vie, et les reproches de leur fortune.

ÉPÎTRE. II

Et moi je dis, Monseigneur, que les esprits plus raisonnables auront quelque sujet de croire que le Ciel vous a élevé dans ce haut étage de crédit et de gloire, afin de forcer la jalousie des grands, la passion des peuples, et l'inconstance des siècles, à fixer un respect solide et confiant pour honorer votre nom ; puis qu'ayant ménagé la Paix par la prudence et par la force de vos généreux conseils, vous avez fait en même temps que l'envie l'a cédé au mérite de votre conduite ; et que les juges les plus sévères, vous regarderont désormais comme le plus illustres arbitre de la félicité publique ; qui avez sacrifié vos propres intérêts, et qui n'avez pu être vaincu que par vous-même, pour faire cesser la guerre, afin d'établir le repos des Nations, et le bonheur de l'Univers.

On fait, Monseigneur, que Votre Éminence entrant dans le Ministère a trouvé la guerre allumée ; et que parmi le bruit des armes et les grandes agitations de l'État, vous avez si heureusement élevé notre grand Monarque, que vous avez tiré la Couronne autant que sa personne, de la minorité ; et avez marqué les progrès de son âge, par ceux de ses victoires. On sait que le feu Roi LOUIS LE JUSTE,

ÉPÎTRE. III

de très glorieuse mémoire, et son grand Ministre, le grand Cardinal de Richelieu ; ont tellement estimé votre puissant génie, et les rares talents de V. E. qu'ils vous ont jugé digne de vous rendre dépositaire de tous les plus précieux intérêts de notre Monarchie. On a vu croître le plus beau de nos lis, entre vos mains, dans la blancheur d'une innocence si pure, que sa Religion a suivi nos vœux et surpassé nos espérances. Vous avez, Monseigneur, ménagé ses Lauriers, entre le bruit de ses conquêtes, et les Oliviers de la Paix : vous en aviez donné de glorieux présages, dans cette fameuse journée de Casal, lors qu'en exposant votre vie, vous empêchâtes deux puissantes armées de donner la bataille. Et l'on peut dire que V. E. ne s'est point écartée de cette généreuse conduite, quand elle a épargné le sang de ceux qui voulaient être prodigues de sa gloire.

Vous avez fait quelque chose de plus, Monseigneur, quand vous avez honoré de vos faveurs, ceux même qu'une vertu moins héroïque que la vôtre, n'aurait pu regarder que comme les objets d'une juste colère. Et pour porter le dernier effort d'un parfait courage, jusques au souverain période de la magnanimité ; vous avez pris à tâche

ÉPÎTRE. IV

de payer les injures avec des caresses ; en sorte que les ennemis que vous avez pu vaincre par la force, ont été contraints de rendre les armes, aux sentiments de la gratitude, qu'ils devaient à vos bienfaits.

Mais après tout, Monseigneur V. E a fait connaître, qu'en procurant la Paix à toute l'Europe, vous pouviez encore faire d'un seul coup quelque chose de plus grand, en vous rendant le bienfaiteur universel des peuples, et des plus belles couronnes du monde. Voilà, Monseigneur, ce que la voix publique admire dans la conduite de V. E. Et moi, qui par les lois de ma profession, dois regarder celles de l'Évangile, pour bien mesurer mes respects, et qui condamne la louange, si elle n'est conforme à l'esprit de l'Église, je veux donner ma vénération jusqu'à des actions de V. E qui semblent bien plus basses et bien plus cachées. Je considère V. E. dans le Conseil du Roi qui observe les pratiques de vertu de feu Monsieur Vincent, Supérieur Général de la Mission ; et qui les fait remarquer aux autres : Qui témoigne après la mort de ce grand homme, qu'elle estime les emplois de ces bons Prêtres ; et qu'elle a crû

ÉPÎTRE. V

que les prières de ce grand Serviteur de Dieu, n'avaient point été inutiles pour la Paix, et pour le Mariage du Roi.

Je me souviens encore, Monseigneur, qu'un jour que j'avais l'honneur d'être député des Évêques, pour parler à V. E. d'une affaire très importante à la Religion, vous me dites de si bonne grâce, que vous donneriez votre sang de bon cœur pour le service de l'Église. Après cela, Monseigneur, cette Oraison Funèbre se présente d'elle-même à V. E. dans laquelle peut-être que j'aurais mieux expliqué mes pensées : elles sont innocentes, n'étant point mercenaires ; si ce n'est que je prétends la protection que V. E. doit à mon Diocèse et qu'elle m'a promis, et à quatorze de nos grands Prélats, lesquels en corps de Députation, la Cour étant à Fontainebleau, lui ont recommandé mes droits, comme inséparable des obligations de notre commun caractère. Il est vrai, Monseigneur, que V. E. m'a fait la grâce de m'offrir autrefois quelques autres Bénéfices, et que je lui ai la même obligation que si je les avais accepté ; et depuis ce temps-là, j'ai achevé de perdre mes neveux dans les armées, pour le service du Roi, en sorte qu'il ne m'en reste plus, si bien que ma famille en est presque éteinte : mais aussi, Monseigneur, mon sort qui est l'effet d'une particulière providence de Dieu, m'ayant réduit à ce point que j'ai moins d'intérêts que jamais ; je tirerai cet avantage de mes disgrâces, que le public donnera plus de créance à mes discours, quand je parlerai des respects que l'on doit à vos grandes actions, et que je paraîtrai plus fidèle et plus libre, en vous assurant de la passion que j'ai d'être toute ma vie

MONSEIGNEUR,

De V. E.

Le très humble et très obéissant serviteur.

Henry, E. du Puy.

ORAISON FUNÈBRE

A LA MEMOIRE

DE FEU MESSIRE

VINCENT DE PAUL

INSTITUTEUR

FONDATEUR

ET SUPERIEUR GENERAL

DES PRETRES DE LA MISSION

Prononcée le 23 Novembre 1660, dans l'Église de S. Germain l'Auxerrois, par
Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque et Comte de Vellay
et seul Seigneur du Puy

HENRY DE MAUPAS DU TOUR

*CUJUS LAUS EST IN EVANGELIO PER OMNES ECCLESIAS. C'EST CELUI DE QUI LA LOUANGE EST ETABLIE
DANS L'ÉVANGILE PAR TOUTES LES ÉGLISES. S. PAUL 2. COR. C. 8.*

La louange que nous rendons à la mémoire des Justes, est un hommage innocent, et un tribut bien légitime ; puisqu'il est vrai que la louange des Justes fait partie de la gloire que nous devons à Dieu.
Les

2

âmes vénales et mercenaires, qui sans pudeur et sans repentance ont prostitué la conscience aux faillies de la volupté, ou bien aux intérêts de la fortune et de l'ambition, ne méritent qu'un mépris éternel : parce qu'ils ont tari la source de la louange dans son principe, en faisant outrage à l'esprit de la grâce, qui en est le fondement solide et la première semence. Comme au contraire, les âmes généreuses, qui ont renoncé à ce trafic pervers, qui fait commerce de l'éternité pour le temps, *qui caelestibus terrena mercantur*, dis Saint Bernard, et qui n'ont recherché que la gloire de la grâce pour parler aux termes de l'Écriture, elles ont mérité la véritable louange ; parce que leur morale et leur politique n'ont point reconnu d'autres lois que celles de l'Évangile, ni d'autre appui que celui de la grâce. Et d'autant que la grâce, au langage du premier des Apôtres, rend les âmes qui sont fidèles à ses attraits, participantes de l'essence Divine, *Divinae confortes naturæ*, dis Saint Pierre ; de là vient que ces âmes choisies participent aux louanges de Dieu, et que leur gloire fait partie de celle que nous devons à Dieu. *Tunc laus erit unicuique à Deo.* (Cor.4)

C'est ici, Messieurs, où sans différer davantage, d'abord je dois exposer à vos yeux l'image vivante du grand VINCENT DE PAUL, et vous dire hardiment avec une liberté d'esprit toute entière, que la louange est due au récit de ses rares vertus ; puis qu'on peut dire de sa très saint vie et

3

de sa très heureuse mort, que la grâce en a fait le plan, et l'Évangile en a fait la couronne.

Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias.

La louange qui ne doit être qu'un illustre salaire des belles actions, se corrompt néanmoins trop souvent, et dans la bouche de celui qui la prononce, et dans l'oreille de celui qui l'écoute.

La faiblesse ou l'intérêt, la crainte ou l'espérance de celui qui parle ; la jalousie ou l'envie de celui qui prête l'attention, font bien souvent que la louange qui doit être écoutée sur la terre comme la voix du Ciel, dégénère néanmoins en des sons irréguliers ; si bien que l'harmonie qui doit résulter du concert de toutes les vertus, n'est plus qu'un faux ton, que l'organe de l'imposture, et l'Écho de l'ennui.

Ici, Messieurs, il n'en est pas de même : Si je donne des louanges à la mémoire du grand VINCENT DE PAUL, je n'en puis assez dire pour arriver à l'estime que l'impression de ses vertus a fait naître dans vos esprits ; et si peu que j'en dise, j'en dirai trop, si je consulte les sentiments de la profonde humilité de ce grand homme, et du parfait mépris qu'il a fait de soi-même durant tout le cours de sa vie.

Son humilité

Un Ancien ne pût cacher sa vanité, quand il avoua que de tous les sons de la musique, il n'en connaissait point qui lui fut plus agréable que celui qui chantait ses louanges : VINCENT DE PAUL, Messieurs, n'avait pas des pensées

4

si profanes ; on peut dire tout au contraire de sa modestie, que celui qui disait quelque chose à son avantage, mettait son âme à la torture, et faisait souffrir le plus cruel de tous les supplices à son humilité. *Qui me laudat, ma flagellat.* L'horreur qu'il avait de ses propres louanges, est quelque chose sans doute difficile à comprendre, et je puis dire, à la face des SS. Autels, en repassant dans ma mémoire ce que j'ai vu dans sa conversation durant le cours de tant d'années que je l'ai pratiqué, qu'il me semble que c'est avoir trouvé une explication littérale et admirable des sacrés devoirs de l'humilité du Christianisme, que d'avoir étudié le geste, la parole, le logement, la nourriture, l'habit et tout le reste de l'équipage du grand VINCENT DE PAUL, qui se nommait un gueux, que j'estimais un Saint, et que vous avez si souvent admiré, Messieurs, comme un exemplaire achevé d'une parfaite humilité.

Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias. On donne des louanges à des personnes dont le souvenir est exécration, et dont la voix publique commence de châtier la mémoire aussitôt après leur mort, par le reproche des crimes, dont ils ont flétri leur vie ; cependant que dans une autre vie d'une plus longue durée, leur âme réprochée en souffre les supplices : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.* On loue ces criminels sur la terre où ils ne sont plus, et ils brûlent où ils sont. Ici tout au contraire ; nos louanges sont faibles pour

5

des vertus héroïques, que le Ciel et la voix publique ont couronné de Gloire.

On donne des louanges aux enfants du siècle, à ces grands de la terre, plus grands quelquefois par l'énormité de leurs vices, que par l'éclat de leur fortune et de leur dignité : On cherche des prétextes apparents d'une vertu imaginaire pour déguiser les débauches ou les concussions d'une vie roturière et souvent scandaleuse : On flatte les passions les plus honteuses, on couvre sous les voiles de l'imposture et de la flatterie des vérités fâcheuses dignes de la haine des peuples : On veut des Harangues Funèbres pour des fourberies infidèles, que la plus grande indulgence des Lois ne saurait punir qu'avec sévérité : On fait violence aux règles du blason ; on fausse les fourrures des métaux, les émaux, les ourles, les lambels & les brisures : On force les lois de la science héroïque ; on fait des lignes obliques dans les généalogies ; on emprunte des quartiers étrangers des plus illustres familles ; on fait couler le sang des Rois à tort et sans cause dans des veines obscures, dans des races qui ont mérité plus d'une fois les châtimens des premiers tribunaux de la justice, et les disgrâces de nos plus grands Monarques & de nos Souverains, pour s'être voulu élever de la poussière au dépens des larmes des pupils, et par une profusion cruelle du sang des misérables : On fouille dans les mystères fabuleux de la mythologie, pour donner quelque lustre à

6

des noms sauvages, qui n'en peuvent avoir du côté de la vertu dont ils ont été les ennemis héréditaires et les persécuteurs : on fait un mélange confus de l'histoire avec la fable, pour composer les ornements frauduleux, les fausses parures ou pour mieux dire, pour forger les masques d'une noblesse farouche, qui se trouve en même temps engagée dans l'obligation d'une double restitution, et de la louange dont ils sont indignes, et de la substance des veuves dont ils sont engraisés. Soupirons, Messieurs, pour ces créatures infortunées, et disons en gémissant avec le Prophète Isaïe 5. 18. *Væ qui trahitis iniquitatem in funiculis vanitatis. Malheur à ceux qui s'attirent l'iniquité par les liens de la vanité.* Mais quoi ! l'orgueil & l'avarice sont deux conseillers infidèles et sanguinaires, qui leur inspirent en même temps le mépris de l'humilité, et le carnage des pauvres. Cependant que tout au contraire, VINCENT DE PAUL fait gloire de sa bassesse, & de se rendre gueux pour enrichir les pauvres.

Venez, esprits superbes, qui n'ayant rien de louable en vous, faites trop de vanités d'une gloire étrangère ; apprenez d'un Poète Latin, puisque vous cherchez dans la fable les mensonges de votre noblesse,

Et genus et proavos, et quæ non fecimus ipsi, Vix ea nostra voco.

Ou pour mieux dire, apprenez de la doctrine du grand S. Ambroise, et de la morale du grand

7

VINCENT DE PAUL ; *Probatu viri genus, virtutis pro sapia est. La vraie noblesse est celle qui tire sa généalogie de la pratique des plus excellentes vertus.* (Lib. de Noé et Arca. c.4) VINCENT DE PAUL est d'une basse naissance ; mais d'une vertu éminente : et ce qui est admirable dans la pratique de son humilité, c'est qu'il cache de tout son pouvoir l'éminence de sa vertu, et il produit aux yeux de tout le monde l'obscurité de sa naissance.

Nous honorons les cendres et la mémoire d'une bergère, d'une Geneviève qui gardait les troupeaux aux portes de Nanterre : nous honorons le fer de la charrue d'un Isidore, d'un laboureur d'Espagne : nous avons vu ces jours passés des solennités extraordinaires pour honorer une partie des ossements d'un Jean de Dieu, qui paraissait aux yeux des hommes comme un objet de mépris ; mais je ne sais pas si ces grandes âmes ont plus recherché le mépris que VINCENT DE PAUL, qui recherchait avec tant de soin de passer dans le monde pour le dernier des hommes.

Moïse ce grand Législateur du peuple de Dieu, ôte sa chaussure et marche sur la montagne, à pieds nus, il fait paraître cette partie la plus basse et qui touche la terre ; et en même temps il se couvre d'un voile et cache sa face toute brillante par l'éclat des lumières qui sortent de son visage.

Voilà l'image, Messieurs, de la rare humilité de VINCENT DE PAUL il a la face toute rayonnante et toute investie de lumière comme un autre

8

Moïse, et c'est le seul qui ne voit goûte dans le beau jour de ses éminentes vertus. *Ignorabat quod cornuta esset facies sua ex consortio sermonis Domini*, dit le Texte sacré (Exod, 34), *radiis coruscans*, dit le docte Liranus, Moïse ôte ses souliers, il montre ses pieds à nu pour approcher la montagne, et il couvre d'un voile les rayons de sa face. VINCENT met à découvert l'obscurité de sa naissance, il fait voir, pour ainsi dire, la crasse de ses pieds, il veut que tout le monde sache qu'il est fils d'un laboureur, qu'il a gardé les troupeaux comme un autre Moïse ; mais quand il est question de le considérer comme un Législateur choisi de la main de Dieu pour la conduite de son peuple ; ah ! c'est pour lors qu'il couvre sa face, qu'il se cache de honte, et veut être inconnu : et néanmoins, Messieurs, il faut vous le dire avec liberté, et sans aucune chaleur de discours, c'est VINCENT DE PAUL que la main de Dieu a choisi pour porter à son peuple les tables de la Loi, c'est lui qui par son zèle admirable, et par celui de ses dignes enfants, a sanctifié des millions d'âmes dans les Missions ; Qui a procuré les secours spirituels et temporels à des provinces entières, ruinées par les malheurs de la guerre ; Qui a retiré des millions de créatures des portes de la mort : qui a sauvé du dernier naufrage des âmes infortunées, lesquelles par une funeste alliance et presque nécessaire, avaient joint à une profonde ignorance de nos sacrés mystères,

9

et des vérités Chrétiennes nécessaires au salut, une prostitution honteuse au crime et au libertinage, et qui semblaient en un mot ne devoir jamais connaître Dieu, que par la rigueur de ses vengeances, et dans l'éternité des supplices. Oui, Messieurs, il faut vous le dire ; c'est lui-même, c'est ce VINCENT DE PAUL qui a presque changé la face de l'Église par les Conférences, par les instructions, par tant de Séminaires, dont il a procuré les établissements ; C'est lui qui a rétabli la gloire du Clergé dans sa première splendeur, par les exercices des Ordinands, par les Retraites spirituelles, par l'ouverture de son cœur et de sa maison, lors qu'il a tendu les bras tous venants, pour embrasser amoureusement tous ceux qui voulaient profiter dans cette sainte école de la véritable discipline Ecclésiastique : C'est lui qui a retiré du dérèglement tant de Ministres des Autels, qui sans consulter les règles d'une vocation légitime, s'étaient engagé témérairement dans les fonctions redoutables de ces sacrés Ministères, par des motifs profanes d'un intérêt sordide : c'est lui qui a formé de si grands sujets, pour remplir plusieurs de nos Diocèses de Vicaires Généraux, d'Officiaux, de Vicegérants, de Promoteurs ; et qui même a fourni de si grands Prélats à la France : C'est lui qui a servi d'instrument et d'organe à tous les plus grands desseins, et aux plus importantes affaires, et pour la gloire de Dieu, et pour

10

l'avantage de la Religion, et pour le bonheur de l'État. Et néanmoins après tant de couronnes de gloire que l'on doit poser fut la tête de ce grand homme, le voir tout caché sous les voiles de son humilité, tout obscurci sous les plus sombres nuits des plus profonds abîmes, tout plongé dans la vue de son néant ; tout ardent d'un désir extrême d'être traité comme l'objet du dernier mépris. C'est cette humilité consommée, Messieurs, qui mérite la louange des hommes, et l'estime des Anges.

Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias. Vous ne pouvez souffrir, Messieurs, ces petits esprits insolents, qui sont tellement bouffis de vanité par les progrès de leur fortune, qu'il semble qu'on doit écouter toutes leurs paroles comme des oracles ; que la plus faible de leurs actions doit avoir des panégyriques ; et que chacune de leurs démarches les doit élever sur la tête des hommes : Mais quel remède plus salutaire aux saillies de leur ambition, que de prendre et d'exposer à leurs yeux un peu de poussière dont ils sont extraits ; ou de celle de leur sépulcre, ou la caducité des choses mortelles sera bientôt la dissolution de leurs corps, et les réduira dans la terre de leur première origine : Il ne faut qu'un peu de poussière, disait le Poète latin, pour éteindre la chaleur des combats des mouches à miel, et pour ramener ces légions volantes dans leur quartier d'hiver, lors qu'enivrées par le suc des

11

fleurs elles s'écartent de la ruche ; ou bien lors qu'étant charmées par les douceurs du Printemps, elles prennent l'essor dans ces agréables journées, qui composent les plus belles saisons,

*Hi motus animorum atque hæc certamina tanta,
Pulveris exigui jactus commota quiescunt.*

Voilà les restes chétifs de la vanité des humains. Mais voici les beaux restes de l'humilité du grand VINCENT DE PAUL : dites-lui si sa modestie le peut souffrir, que toutes les fleurs des plus beaux parterres n'ont pas tant de variétés, ni tant de beautés que celles de ses vertus ; Que la plus vertueuse, aussi bien que la plus grande Reine du monde est dans l'admiration de ses rares talents de grâce et de sainteté : Que les plus grands hommes et dans l'Église et dans la Cour, et dans les Conseils de nos Rois admirent sa vertu. Que le Louvre et le Palais sont d'accord qu'il a fait des biens infinis et dans Paris, et dans tout le Royaume, et dans toute l'Église de Dieu : Que tout le monde est échauffé par les saintes ardeurs de sa charité ; rien de tout cela ne peut ébranler la confiance de son humilité. Dites-lui si vous voulez qu'il faut passer les Mers, et les limites du Christianisme, pour suivre les saillies de son zèle ; Qu'il faut creuser les prisons et les plus noirs cachots ; Qu'il faut fouiller dans tous les hôpitaux ; Qu'il faut jeter les fondements du grand Hôpital Général ; Qu'il faut sonder toutes les plaies des malades ; Qu'il faut tâcher d'essuyer les larmes de tous les

12

affligés ; Qu'il faut couvrir la nudité de tous les indigents ; Qu'il faut que tous les jours, cinq mille, six mille, et sept mille personnes languissantes et bien davantage, selon le calcul fidèle qu'une personne digne de foi en a fait assez exactement, soient assistés par les Confréries de la Charité dont il est l'Instituteur, par les Sœurs et par les Dames de la Charité, dont il est aussi l'Instituteur, et dans le Royaume, et dans la Savoie, dans le Piémont, si vous voulez, et dans l'Italie, et dans la Pologne et autres lieux aussi éloignés, et tout cela par les mouvements de son amour et de sa charité : Dites lui qu'il faut descendre dans les galères ; Qu'il faut être à la cadène pour apprendre la compassion que l'on doit avoir de ces pauvres forçats ; Qu'il faut être à la chaîne pour briser leurs fers ; Qu'il faut être esclave pour ménager la liberté des captifs ; Qu'il faut essayer la cruauté d'un Comite, et fléchir sous son empire ; Qu'il faut être valet d'un Empiric, d'un Turc, d'un Renégat, pour ménager le salut d'une âme. Dites lui qu'il faut aller dans Tunis et dans Alger au milieu de la Barbarie pour suivre les transports de son zèle ; Qu'il faut passer dans les Îles de Madagascar ; Qu'il faut que les Missions du Canada, du Japon, de la Chine, de la Cochinchine, de Laos, du Tonquin, où les Pères de la Compagnie de Jésus ont travaillé si saintement et si utilement, ressentent encore en partie les effets de ses soins charitables, et les impressions

13

de son zèle : Dites lui qu'il faut qu'il expose un bon nombre des principaux sujets de sa Congrégation, à la fureur ou à la perfidie des Idolâtres ; à la peste, au service des malades, infectés de la contagion, à mille autres dangers de la mort : Dites-lui, qu'il faut étendre les conquêtes de l'Évangile, et planter les trophées de la Foi, dans des pays perdus, dans des contrées presque inconnues, où le Paganisme a fait tant de ravages. Et puis ajoutez encore une fois, que, rien ne saurait ébranler la confiance de son humilité. Après cela, Messieurs, permettez-moi de vous dire deux choses.

La première, que tout ceci n'est qu'un faible échantillon, et une légère montre, d'un fonds de vertus qu'on ne peut épuiser. Que le courage de VINCENT DE PAUL est à l'épreuve de toutes les craintes, et au dessus de toutes les espérances ; Que tout ce que la flatterie de la Cour a de plus caressant, tout ce que la complaisance des grands de la terre a de plus charmant, et tout ce que la passion la plus emportée des Puissants du siècle a de plus violent. Tout cela mis ensemble, est incapable de donner la moindre secousse au cœur généreux de VINCENT DE PAUL. Tout cela ne saurait ébranler tant soit peu la constance de son humilité.

En un mot, tout ce que les respects humains ont de plus doux, de plus agréable, et de plus innocent, pour les promesses d'une prospérité

certaine, de laquelle on prétend même relever les avantages par les intérêts de la gloire de Dieu : et tout ce que les mêmes respects humains ont de plus terrible pour établir les menaces d'une ruine entière des biens, de l'honneur de la fortune et de la vie, et même avec un dommage évident de sa Congrégation, et des intérêts de la gloire de Dieu. Tout cela mis ensemble n'est pas capable de donner la moindre atteinte à la confiance de cette grande âme plus ferme qu'un rocher, au milieu des vagues de la mer : parce que, *Fundatus erat supra firmam petram.* (Lc 6, 48) *Il a fondé sa confiance sur la fermeté de la pierre. Petra autem erat Christus.* (1 Cor.10) C'est un rocher qui se joue de la colère des vents, et du mépris des flots de qui nous pouvons dire ce que Saint Chrysostome disait des Apôtres, *Pulsata fluctibus rupe, firmitus constiterunt.* C'est un homme qui ne veut aucun autre soutien pour sa personne, pour les siens, pour sa conduite, et pour celle de tous ces grands desseins que la Providence de Dieu lui avait confiée, sinon les pures maximes de l'Évangile, incapable de gauchir ni de biaiser tant soit peu, non pas pour une Couronne, ni pour un Empire.

Tout le monde sait le profond respect qu'il avait pour les Évêques, dans un temps où les Mitres sacrées ont été traitées trop souvent avec bien du mépris. Un jour parlant à un Évêque, il lui dit ces paroles : *Monseigneur, jamais*

15

les maximes de l'Évangile ne posent à faux.

Après cela, Messieurs, jugez si nous n'avons pas sujet de dire ; *Cujus laus est in Evangelio*, quand nous parlons d'un homme incomparable, tout vide des maximes du siècle, et tout rempli de celles de l'Évangile ?

Un jour qu'un des Grands du Royaume demandait un Bénéfice à la Cour pour quelqu'un des siens, et sachant que Monsieur VINCENT étant dans le Conseil, avait fait résistance à sa prétention, il lui fit ce reproche : *Hé quoi ! Monsieur VINCENT, c'est donc vous qui me résistez ?* Voici la réponse que Monsieur VINCENT lui fit avec une parfaite douceur, et une fermeté non pareille : *Monseigneur, je sais le respect que je vous dois ; mais par la grâce de Dieu, vous n'avez aucun pouvoir sur ma conscience.* C'est avoir trouvé le juste tempérament, entre la douceur de l'humilité et la fermeté d'une confiance, qui ne fléchit jamais sous les respects humains : car si l'humilité n'est accompagnée de la force, elle n'a rien que l'apparence de la vertu, et n'en a plus l'effet.

J'ai appris de bonne part, qu'on s'est étonné de l'heureux succès des plus grandes affaires qu'il maniait bien souvent par des voies toutes contraires aux conduites ordinaires de la prudence humaine ; c'est parce qu'il travaillait avec étude à se dépouiller de l'esprit humain, à ne rechercher que les mouvements de l'esprit

16

de Dieu, et Dieu qui s'approche de ceux qui le cherchent, le remplissait des lumières de sa sagesse, et lui donnait des événements favorables dans les plus fâcheuses conjonctures des affaires les plus difficiles, où la prudence des esprits les plus éclairés semblait évanouie. *Qui confidunt in Domino sicut mons Sion, non commovebitur in æternum qui habitat in Jérusalem.* Ps. 124. Tout au contraire, la politique des Sages est confondue, lors qu'ils s'écartent dans des intrigues, ennemies de la sincérité du Christianisme, *Declinantes in obligationes, σραγαλλιασ* dit le Grec, *adducet Dominus cum operantibus iniquitatem.* La justice de Dieu les punira avec les ouvriers de l'iniquité, et tôt ou tard détruira leurs artifices et leurs déguisements.

La seconde chose que j'avais à vous remarquer, Messieurs., c'est que VINCENT DE PAUL est tout seul aveugle dans le grand jour de ses héroïques vertus, et que tant plus vous élevez gloire jusques dedans le Ciel, tant plus il se rabaisse dans la poussière de son néant, et ne voit que la terre.

N'avez-vous jamais admiré, Messieurs, la modestie du Patriarche Joseph et de ses frères ? Il est destiné pour être élevé sur le trône des Pharaons, et il ordonne à ses frères de dire qu'ils gardaient les troupeaux : c'était un emploi que les Égyptiens considéraient non seulement avec mépris, mais encore avec exécration, témoin

17

ces paroles de la Genèse, *Detestantur Ægyptii*, (c.46,34) *omnes pastores ovium*. Et que ne dites-vous que vous êtes les neveux d'Abraham ? que vous êtes descendu du sang des Héros ? Que vous êtes de ces races illustres, qui ont été si souvent honorées les bénédictions de Dieu, qui avez reçu les promesses de l'héritage, comme les enfants du Très-Haut ? Tout au contraire vous cherchez le mépris : *Quod scilicet hominibus non solum non placere, sed etiam displicere quæsierunt*, dit Rupert. (Lib.9 in Genesim. C. 13)

De même, parlez à VINCENT DE PAUL de toutes ces merveilles que vous avez admiré, et au lieu de vous témoigner de la complaisance pour l'estime que vous faites de sa vertu, il se plongera devant vos yeux, dans la terre, et dans le fumier des troupeaux qu'il gardait autres fois à la campagne plutôt par pratique d'humilité, que par la nécessité de la fortune. Ah ! grand homme, que tant de peuples peuvent nommer Abrech, comme un autre Joseph ; qui avez plus fait que de soulager la famine de l'Égypte, qui. avez garanti de l'extrémité de la faim, la Lorraine, la Champagne, la Picardie, les frontières du Luxembourg ; tant de pauvres réfugiés des Îles de la grande Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande ; tant de personnes dans la nécessité qui ont souffert l'exil, et la perte de leurs biens pour la Foi ; est-ce ainsi qu'après tant de saintes actions, au lieu de la louange, vous cherchez le mépris ?

18

Autrefois en entrant dans Paris, il cacha son surnom ; par la crainte qu'il eut, que ce nom de PAUL, ne le fit prendre pour quelque personne noble : et se persuada qu'étant simplement nommé Monsieur VINCENT comme qui dirait, Monsieur Pierre ou Monsieur Jean, il passerait pour un homme inconnu. Quel plus innocent artifice de son humilité ? Nous voyons bien que César, Xénophon, Caton, Sylla, Brutus, ont couché leurs belles actions par écrit ; mais de cacher son nom parce qu'il est trop beau, c'est l'effet d'une modestie dont les exemples sont rares. Nous voyons bien par la disposition du Droit en la Nouvelle 13. que l'Empereur Jutinien voulut, que le Préfet du Guet, que les Grecs appelaient d'un nom trop obscur et trop sombre *νυκτεπαρκος*, changeât de nom, et que par son ordre il fut depuis nommé le Préteur du peuple. Mais vous, VINCENT DE PAUL, pourquoi changer de nom, ou pourquoi cacher dans le silence, la moitié de votre nom ? Vous pouviez sans doute porter ces deux noms différents, l'un de ténèbres, et l'autre de lumières ; l'un sombre, et l'autre éclatant ; l'un du jour, et l'autre de la nuit, puisque vous veillez sur les désordres de la nuit pour empêcher les œuvres de ténèbres ; et que vous étiez en même temps dans la pratique des œuvres de lumière, puis que vous étiez plus utile au public, que le Préteur du peuple, par les charitables secours que vous avez procuré à tant de

19

peuples affligés, et dans les bourgades de la campagne, et dans les plus grandes villes du Royaume *ut non sit qui se abscondat a calore ejus.* (Ps.18)

Ne vous imaginez pas, Messieurs, que ce soit une trop faible pensée, de chercher l'origine des grandes actions, dans la signification des noms illustres de ceux qui les ont faites : Socrate chez Platon, veut que les pères prennent un soin particulier de donner de beaux noms à leurs enfants, afin de les engager par là, à la pratique des vertus ; et afin de les rendre plus considérables dans l'estime des peuples ; et afin que par des noms agréables, ils puissent avoir un accès plus libre chez les Princes, desquels ils espèrent la faveur et les grâces : Et ne semble-t-il pas que le Poète avait donné dans l'étude des Lois, quand il a dit, *conueniunt rebus nomina sæpe suis*, puisque la jurisprudence nous enseigne parlant des noms propres, que *debent esse convenientia rebus* (§3 instir. dedonatio.). Et Saint Thomas le maître de l'École sacrée, n'enseigne-t-il pas 3. quest. 37. art. 2. que les noms sont imposés par la considération des propriétés de la chose nommée. Je laisse quantité d'exemples de cette vérité qui se rencontrent dans l'Écriture : Abram et Abraham, père des Nations et père des Croyants : Joseph, qui nous marque dans son nom, les progrès de la fortune, et ceux de sa vertu : Le Sauveur de nos âmes a même voulu prendre le nom de JÉSUS, qui signifie Sauveur : *Ipse enim saluum faciet populum suum a peccatis eorum* (Mt c.1), pour témoigner

20

le dessein qu'il avoit de racheter le monde. Et pourquoi ne dirons-nous pas que par une singulière providence du ciel, VINCENT DE PAUL, a porté ces deux beaux noms de Vincent et de Paul, pour nous marquer d'une part ses généreux combats, et ses illustres victoires dans le nom de VINCENT : et d'autre part pour nous faire connaître dans le nom de PAUL, qu'il devait être un parfait imitateur du zèle du grand S. Paul. Et néanmoins, Messieurs, persévérant dans une constante pratique d'humilité, dont il ne s'écarte jamais, il veut être inconnu, ou bien n'être connu que pour un homme de néant.

Quand il parlait de ses études, il disait qu'il n'était qu'un chétif Quatrième, bien qu'il fut Bachelier en Théologie ; et le disait si souvent, que même la plupart de ceux de sa Congrégation ont été trompés en ce point, et ont crû qu'il n'avait pas passé ces premières classes de la Grammaire. C'est la seule exception que la candeur de cette âme plus blanche que la neige, plus pure que les lys, pouvait souffrir dans les lois inviolables de sa sincérité ; mais quoi ! il faut que dans l'innocente querelle des plus belles vertus, l'humilité l'emporte ; bien que sous ses voiles ordinaires, elle tienne secrètes ses plus belles victoires. Un grand Religieux Jésuite (comme les serviteurs de Dieu recherchent, et se lient d'amitié) un jour dans l'extrémité d'une grande maladie, dont on n'attendait que la mort, l'étant allé visiter, lui

21

demanda, quel est Monsieur la pensée qui occupe maintenant votre esprit ? Ce Saint humble serviteur de Dieu répondit sur le champ ; *In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur à te Domine*. Vous eussiez dit que cette grande âme, si dégagée de la corruption du péché, ne méritait que, des supplices.

En effet, Messieurs, il faut qu'une âme anéantie, qui ne cherche dans tous les moments de sa vie, que la gloire de Dieu, se creuse le dernier des abîmes, pour établir le fond de son humilité. Quel est, Messieurs, ce dernier abîme au dessous de la terre ? C'est l'enfer, le triste et l'éternel séjour des ennemis de Dieu ; *Dura sicut infernus æmulatio*. Cant. 8. 6.

Ce saint homme, tout rempli de l'esprit de Dieu, qui pour ainsi dire, met en même temps dans la créature l'esprit du néant ; témoin les expressions admirables de la grande Sainte Thérèse : Ô grand Tout ! parlant de la grandeur infinie de l'essence de Dieu : Ô grand néant ! parlant de la petitesse infinie de la créature opposée à la grandeur de Dieu. Ce grand homme, dis-je, pour témoigner l'estime qu'il faisait de soi-même, il s'estimait, Messieurs, oserais-je le dire, il s'estimait pire qu'un diable : il exhortait Messieurs de la Congrégation, à se regarder comme des créatures plus méprisables que les damnés, et à se mettre au dessous des diables ; parce que, disait-il, ils n'ont péché qu'une fois, et nous,

22

hélas ! combien d'offenses et combien de péchés ? Les diables n'ont pas eu les exemples du Fils de Dieu pour s'humilier, comme nous les avons : ils n'ont pas eu le temps de faire pénitence, ce que Dieu nous donne ; de combien de moments pouvons-nous profiter, pour essayer nos fautes ? Et si les démons avaient encore la liberté et la grâce que nous avons d'honorer et de servir l'adorable Majesté de nôtre Dieu ; Ô qu'ils s'en acquitteraient bien d'une autre manière que nous ne faisons pas ! De quoi pouvons nous nous glorifier ? Quoi ! de notre science ? Hélas ! ils sont d'une plus noble extraction que nous ? Quoi ! de notre science ? hé ! le moindre des diables en a plus que tous les hommes ensemble ; toutes les Bibliothèques et toutes les Universités du monde, n'ont rien de comparable aux lumières de ces esprits perdus : Quoi donc ! sera-ce du côté de nos bonnes œuvres, que nous voudrions tirer sujet de vanité ? Ô mon Dieu ! qui est-ce qui en peut faire aucune par soi-même ? Vous seul, ô mon Dieu, êtes l'Auteur de tout bien ; et si l'homme s'en veut attribuer l'honneur, il le dérobe, Messieurs, il le dérobe à Dieu, et sert comme de valet au diable, ennemi de son Créateur, pour dérober la gloire qui n'appartient qu'à lui. *Gloriam meam alteri non dabo.* (Isa. 42. 8.)

Messieurs, ce n'est plus moi qui parle, c'est l'esprit de VINCENT DE PAUL qui anime vos bons cœurs, et qui part en même temps

23

du plus haut des Cieux par les mouvements de sa charité ; et du plus creux des abîmes par les pratiques de son humilité. C'est quelque chose de bien étonnant, Messieurs, qu'une humilité si prodigieuse ; mais de partager en même temps son cœur entre les brasiers de l'enfer par l'étude de son humilité, et les brasiers innocents dont les Séraphins brûlent dans le Ciel, par les ardeurs de son zèle et de sa charité, c'est le génie miraculeux de la grâce abondante, et de la fidélité du courage invincible du grand VINCENT DE PAUL, qui fait aujourd'hui l'étonnement de vos esprits ; et qui fera à l'avenir l'admiration de tous les siècles dans l'Église de Dieu. Et c'est ici où il faut abréger, en attendant que l'Histoire de sa Vie en dise davantage, et qu'il faut passer du récit de quelques pratiques de son humilité, à celui de quelques effets de son amour et de sa charité : et ce sera la seconde et la dernière Partie du discours.

II PARTIE. Sa charité.

Il faut donc dire avec liberté, oui Messieurs, VINCENT DE PAUL nous donne lieu de vous dire, que le zèle du grand Saint Paul, semble avoir été l'objet de l'imitation de VINCENT DE PAUL. C'est ce digne Supérieur Général de la Mission, qui a été le véritable imitateur du grand Apôtre, et qui a pu dire avec lui ; *Quis nos separabit à charitate Christi ? Certus sum enim quia neque mors, neque vita, etc.* (ad Rom. 8) *Ô animam furentem infania*, dit Saint Jean Chrysostome, *sed*

que sobrietatem pariat ! VINCENT DE PAUL, je vous en dis de même : Ne doit-il pas dire avec l'Apôtre, *Quis infirmatur, et ego non infirmor ?* Fut il jamais une seule occasion de secourir les affligés, qu'il ne l'ait embrassée tendrement ? Mais que dis-je, qu'il n'ait couru au devant avec une chaleur extrême ? On peut dire de lui, sans exagérer la matière, ce que Saint Jérôme disait de Fabiole ; *Morbos in tanta miserorum oblectamenta commutavit, ut multi sani languentibus inviderent.* Je ne vous parle point de trois ou quatre hôpitaux qu'il a fait établir dans Paris ; ni de ceux qu'il a établi dans les Provinces ; ce discours serait infini.

Je le regarde seulement dans les galères en deux manières ; premièrement, lorsque faisant voyage sur mer, il fut pris par des Pirates, et mis à la chaîne avec plusieurs autres personnes qui étaient avec lui dans ce même vaisseau : on les mène à Tunis, et on joint ce jeune esclave avec d'autres, lesquels pour être compagnons de sa peine, ne l'étaient pas de sa vertu : parmi tant de captifs, ils se trouvèrent quelques personnes assez libres, pour admirer la modestie, la douceur, la patience, et mille autres qualités très aimables, en la personne de VINCENT DE PAUL : Si les uns accusent le fort d'un traitement si rigoureux qu'est celui qu'ils endurent, VINCENT DE PAUL ne reconnaît point d'autre destinée que la conduite de la divine

25

Providence, à laquelle il se soumet avec amour : Les uns se plaignent et soupirent parmi tant de souffrances ; et lui tout au contraire y trouve ses délices, puisque c'est un Dieu qui l'ordonne. On en voit qui par des cris et des sanglots témoignent l'amertume de la douleur qui leur saisit le cœur, cependant que VINCENT DE PAUL chante les Cantiques de Sion, au milieu de cette Babylone. La femme de son Patron prête l'oreille, lorsqu'il chante les Psaumes de David ; son cœur en est touché ; elle s'adresse à son mari, et au lieu de lui porter la contagion du péché, comme fit notre première Mère au premier des humains et au premier des coupables, elle lui porta des paroles de vie bien plus heureusement, en sorte qu'au lieu de flatter son crime, elle lui reproche la honte de son apostasie, et en même temps lui met devant les yeux l'exemple de la confiance et de la piété de cet aimable captif. C'en est fait, voici l'ouvrage des prières et de la charité de VINCENT DE PAUL ; il ménagea si bien l'affaire avec son Patron, et quelques autres de sa suite, qu'il les rendit capables d'aborder Avignon, où ils renoncèrent à l'Alcoran, et se rangèrent dans le sein de l'Église : Voilà l'une des premières conquêtes de VINCENT DE PAUL, voilà des préludes de ces grands butins qu'il devait faire un jour dans les Missions, dans lesquelles il a depuis retiré tant d'âmes du naufrage et de l'esclavage, pour les gagner à Dieu.

Secondement, je le considère qui regarde la souffrances des forçats dans les Galères de Marseille, et qui ne peut envisager leurs misères, ni beaucoup moins en faire le récit à ces Dames charitables qui les ont secouru, qu'il ne fut tout baigné de ses larmes : Il les exposait à vos yeux, Mesdames, tous couverts de vermine et tous mangés des vers : et pour lors il semble qu'il pouvait dire avec Job, *Putredini dixi, Pater meus, et Soror mea vermibus* : Il semblait vouloir caresser ces pauvres qui n'étaient qu'une masse de pourriture et de vers, comme si la pourriture et les vers eussent été ses frères et ses sœurs. Le voyez-vous ce cœur débonnaire, dans le milieu de ses exhortations toutes ferventes ; au milieu de ses entretiens spirituels, et de ses conférences toutes embrasées du feu de la charité, qui est contraint de s'interrompre soi-même ? Était-ce la violence de son amour, ou la tendresse de sa compassion, qui semblait lui vouloir imposer le silence, et qui le rendait plus éloquent, lors qu'il était muet ? Ô divine miséricorde du chaste cœur de JESUS-CHRIST mon Sauveur, qui avez allumé tant de flammes dans celui de VINCENT DE PAUL, expliquez-nous ces mystères. La parole tarit dans sa bouche, pressé qu'il est de douleur et d'amour, sur le spectacle de la misère de ce cher prochain, qui lui est bien plus cher que la vie ; et en même temps on voit naître une source de larmes qui coule de ses yeux :

27

Interdum lachrymæ pondera vocis habent.

Ses yeux s'expliquent éloquemment au défaut de sa voix ; et en même temps, Mesdames, vous demeurez d'accord qu'un seul de ses soupirs vaut dix pistoles aux pauvres : vous ouvrez vos bourses avec largesse ; ses larmes font naître les vôtres ; vous joignez les sentiments de vos bons cœurs à la compassion du sien : et puis, que devez-vous attendre, Messieurs, d'un mélange si innocent et si divin, de tant de feux, et de tant de larmes ?

Je laisse à part ce que notre grande Reine, Mère de notre grand Roi, a fait en ces occasions, la part qu'elle a au mérite de ses grandes aumônes ; Sa modestie en ce rencontre m'impose le silence. Mais je dois dire, qu'une seule personne de la Maison de Monsieur VINCENT a fait cinquante - trois voyages dans la Lorraine, et y a porté près de quinze cens mille livres, sans jamais être volé : qu'il a passé au milieu des gens de guerre, sans rien perdre, tout seul chargé de vingt mille francs à chaque voyage ; et souvent portant de plus grandes sommes, n'ayant point d'autre escorte que les prières et la charité de celui qui l'envoie.

Je ne vous dis point la quantité d'étoffes et d'habits qu'il a fait passer dans la Lorraine, pour secourir tant d'honnêtes filles, pour revêtir tant de bonnes Religieuses, lesquelles après avoir souffert une pauvreté extrême, se trouvaient enfin

28

parées de la robe nuptiale, puis qu'elles portaient la livrée de la charité, qui est l'épouse des âmes saintes, et la Reine de toutes les vertus. Faut-il vous cacher, Messieurs, qu'un des sujets de ce grand Missionnaire, a porté plus de huit mille paires d'habits dans une autre province ? Qu'un autre a fait passer par ses mêmes soins dans une autre frontière, plus de cinq cent mille livres pour en faire part à tous les misérables ? Non, non, Messieurs, il n'est plus temps de tenir ces histoires secrètes ; au contraire vous le devez savoir, Que Monsieur VINCENT a fourni des hommes et de l'argent pour nettoyer les fumiers, les cloaques, les voiries des chevaux morts qui causaient une infection mortelle dans la ville d'Étampes ; Qu'il en a fait de même après la bataille de Retel, en procurant la sépulture à douze ou quinze cent corps morts, qui faisaient une puanteur insupportable, et commençaient à causer une mortalité générale, qui eut achevé la ruine entière de ces tristes contrées.

Mais, Messieurs, la charité de ce digne Instituteur et Premier Général de la Mission, a bien d'autres caractères d'une charité consommée, comme était celle du grand Saint Paul, dont il porte le nom. Il ne serait jamais satisfait de son zèle, s'il ne se dépouillait soi-même, pour être prodigue envers les affligés : S'il ne pouvait dire avec Saint Paul, lorsqu'il écrivait à ceux de Corinthe : *Os nostrum pater ad vos, ô Corinthy, cor* (2. Cor. 6.)

29

nostrum dilatatum, ect. ou bien avec le même Apôtre au chapitre 12, *Nec enim decent filii parentibus thesaurizare, sed parents filiis : Ego autem libentissime impendam et super impendar.*

Vous avez su, Messieurs, que ces grands débordements des rivières, qui semblaient faire un déluge aux portes de Paris, et dans la ville et dans la campagne, avaient réduit des villages entiers à la faim ; mais vous n'avez pas su ce qu'on vous a caché jusqu'à présent avec tant de soin. Oui, Messieurs, il faut vous le dire : Monsieur VINCENT fit ouvrir les greniers de sa Maison de Saint Lazare, où il n'avait de blé qu'autant qu'il était nécessaire pour la subsistance de sa famille assez nombreuse ; il fit faire des pains en quantité, dont il fit remplir des charrettes, que l'on déchargeait ensuite dans des bateaux, et puis avec une échelle, on portait le pain dans les fenêtres des étages d'en haut, ou ces pauvres réfugiés, pressés en même temps des eaux et de la faim, attendaient le dernier naufrage dans leurs propres maisons : Il exposa la vie de ses bons domestiques, qui plusieurs fois se trouvèrent en danger d'être noyés, en voulant sauver les autres.

Je ne vous ai pas dit que dans la ville de Toul ces bons Missionnaires, animés de l'esprit de leur Général, souffrirent beaucoup dans la nécessité publique, et néanmoins ils ne voulurent jamais prendre part aux aumônes qu'eux mêmes et leurs

30

frères distribuèrent aux autres. Ne devaient-ils pas, Messieurs, y prendre tout au moins une double part ? *Dignus est operarius mercede sua : L'ouvrier n'est-il pas digne de récompense ?* (I. Timot. 5. 18.) Celui qui sert à l'Autel ne doit-il pas prétendre sa subsistance du ministère de l'Autel ?

Oui, Messieurs, sans doute cette conduite est innocente, ces lois sont légitimes : mais les mouvements violents de l'ardente charité de VINCENT DE PAUL, ont bien d'autres maximes : *Ego autem libentissime impendam et superimpendar*, disait l'incomparable

S. Paul (2. Cor. 12.15.) ; et vous dit encore aujourd'hui l'incomparable VINCENT DE PAUL : Vous avez vu les mouvements de Paris ; et moi, qui étais dans mon Diocèse, je n'ai pas su pour lors, et ne l'ai su que depuis peu de jours, que Monsieur VINCENT donna ordre que l'on distribuât le blé de S. Lazare, avec tant de profusion, qu'en ce rencontre il parût plutôt un prodige, qu'un père de famille. Et quoi ! VINCENT DE PAUL votre Famille est si nombreuse, vous l'avez endettée par tant de précédentes aumônes, ajustez votre prudence à votre charité, voyez ce que vos greniers peuvent fournir ; il n'importe, Messieurs, sa charité est mieux fournie que tous ces magasins. Il fit si bien, que durant l'espace de trois mois, on nourrissait tous les jours, avec quatre vingt dix grands pains de brassée, deux mille pauvres, et quelquefois jusqu'à

31

trois mille et trois mille cinq cents par jour, à la porte de Saint Lazare. *Dispersit, dedit pauperibus, institia ejus manet in sæculum sæculi.* (Psa. 111.) ; Et ce qui est admirable, c'est que la paix se fit, lors que le blé manqua.

Adorable Providence de mon Dieu ! qui tenez dans vos mains l'abondance et la stérilité ; qui partagez votre conduite entre les châtimens de votre justice et les faveurs de vos miséricordes ; qui conduisez aux portes de la mort, et qui retirez du tombeau ; ne semble-t-il pas que vous vouliez renouveler les miracles du grand Prophète Elie, pour honorer la vertu du grand VINCENT DE PAUL ? Une veuve charitable a nourri le Prophète avec un peu d'huile et un peu de farine, et pour récompense d'une libéralité qui paraît si légère, elle mérite qu'Élie lui prononce ces agréables paroles et de la part de Dieu : *Hæc autem dicit Dominus Deus Israël : Hydria farinæ non deficiet, nec lecythus olei minuetur, usque ad diem in qua Dominus daturus est pluviam super faciem terræ.* (3. Reg. 17.) Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'on en peut dire de même au charitable VINCENT DE PAUL ? Allez hardiment charitable Père des pauvres, ouvrez vos greniers, soulagez dans votre maison de Saint Lazare deux et trois mille cinq cents affamés, et les nourrissez tous les jours durant l'espace de plusieurs mois ; *Hydria farinæ non deficiet, nec lecythus olei minuetur,* (Ibid.) vos magasins

ne se videront point, que lorsque par le mérite de vos prières, de vos aumônes, et de vos pénitences, vous aurez fait cesser les troubles de Paris, vous aurez attiré l'abondance sur cette grande Ville, et la bénédiction du Ciel sur toute votre famille.

N'étaient-ce pas, Messieurs, de très heureux présages de ses profusions, lorsqu'étant jeune garçon, allant au moulin pour y porter du blé, qu'il prenait dans le grenier de son père, il en distribuait la farine aux pauvres, avant que de rentrer dans la maison de son père ? Ô l'aimable prodigue ! Si un père, au langage de Saint Chrysologue, a trouvé dans son sein, un solliciteur domestique, pour ménager le pardon d'un fils qui s'est perdu dans la débauche ; que dirons-nous d'un saint prodigue, qui ayant vécu sur la terre près d'un siècle, comme dans une terre étrangère, est enfin retourné dans le Ciel, comme nous l'espérons, dans l'aimable séjour de la céleste patrie, pour y être honoré des caresses du grand Père de famille ? *Cito proferte stolam primam*. Sans doute qu'il pouvait dire avec Job, dès sa première jeunesse, *Ab infantia crevit mecum misericordia*. Vous eussiez dit, examinant les mouvements de sa conduite, et les sentiments de son cœur, que Dieu ne l'avait créé que pour être pauvre, et pour servir les pauvres ; Nous sommes aux pauvres, disait-il, les pauvres sont à nous : un chasseur suit son gibier

33

partout ; en quelque lieu du monde que nous sachions des misérables, il faut les secourir, dut-il nous en coûter la vie.

Voilà, Messieurs, l'image d'un cœur charitable au souverain degré de la parfaite charité du prochain ; un imitateur du cœur de Dieu, pour ainsi dire, qui embrasse tout et ne refuse rien ; *Estote misericordes, sicut et pater vester cælestis misericors est.* Dites-lui qu'il mettra ses frères à l'aumône, s'il n'établit quelque règle d'économie, et s'il ne considère les domestiques de sa famille par préférence aux étrangers : Non, non, Messieurs, ces menaces sont inutiles pour arrêter le cours de ses profusions : Ce qui pourrait donner de la crainte à un moindre courage ; c'est ce qui fait l'objet de ses espérances, et la matière de ses délices. *Ayons soin, disait-il, des affaires de Dieu, et Dieu sans doute, aura bien soin des nôtres Qu'importe, disait-il, que nous soyons des gueux, pourvu que nous soyons assez heureux pour soulager les pauvres ?*

Sa confiance en la Providence.

Un soir, on lui vient dire, qu'il n'y avait pas de quoi fournir le réfectoire pour le dîner du lendemain ; *Ah, mon frère, répondit-il, l'heureuse nouvelle ! puisqu'elle nous donne sujet d'établir notre confiance uniquement en Dieu. Jacta cogitatum tuum in Domino, et ipse te enutriet* (Ps.54. 23.) Sa confiance ne fut point vaine, le soir même on lui apporta une somme notable en aumône. Représentez-vous un homme qui a une grande

34

Communauté sur les bras, qui donne d'extraordinaire gratuitement la nourriture spirituelle et temporelle, à vingt et trente personnes par jour, lesquelles durant le cours de l'année, tantôt les uns, tantôt les autres remplissent sa maison, pour y faire les Exercices spirituels, les Retraites, et les Confessions générales : J'ai vu environ cent ou six vingt jeunes hommes dix jours durant, lorsqu'en étant prié par feu Monsieur VINCENT, je faisais les Entretien spirituels à ceux qui se préparaient pour recevoir les Ordres ; et au bout de dix jours, après que toutes ces personnes avaient été entretenues aux frais, et aux dépens de la Maison de Saint Lazare, sans aucune fondation, pour ce charitable emploi, Monsieur VINCENT et ces bons Messieurs de Saint Lazare, remerciaient Messieurs les Ordinands comme s'ils en eussent reçu des trésors : vous eussiez dit que de toutes parts on venait fondre dans le cœur de ce charitable Père, pour en tirer du secours : On pouvait dire de lui à plus juste titre, ce que Valere le grand disait de Gillias ; *que sa maison semblait être la boutique de la munificence : il semblait n'être pas un mortel ; mais le sein bénin et bienfaisant de la même fortune.* (Valer. max. lib. c. 8.)

Charité désintéressée.

Quelle charité plus désintéressée ? *Nonquærit quæ sua sunt* : Jamais ne faire un pas, ni dire une parole pour acquérir du bien (I. Cor. 13. v. 5). Jamais n'avoir la pensée de procurer le moindre bénéfice

35

à pas un des siens, ayant néanmoins des occasions si favorables dans les mains. *Je n'irais pas jusqu'au ruisseau* (disait-il un jour) *en étant à quatre pas, pour procurer du bien pour nous* : Endetter sa maison j'usques dans l'excès, pour ne jamais refuser de pratiquer une bonne œuvre, sitôt qu'il voyait la moindre ouverture, pour en ménager l'occasion. *Qui post aurum non abiit nec speravit in pecuniæ thesauris ; Quis est hic et laudabimus eum ?* Ah ! combien d'histoires agréables aurais-je à vous dire, si j'en avais le temps, des charitables secours qu'il a donné à des créatures toutes perdues d'ulcères et de pourriture qu'il mettait dans ce petit carrosse (qu'il appelait son infamie, par un étrange terme de son humilité) pour les conduire au port du salut. *Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Dei nostri invocabimus.* (Psal. 19. v. 8.)

Une charité consommée qui n'a point de limites ; son cœur est comme une vaste mer : *Omnia flumina inrant in mare, et mare non redundat* (Eccel. I. v. 9.). Tout y entre, et tout y est reçu ; tout y est noyé dans le déluge de ses bienfaits : En tout temps, en tous lieux : Toute sorte de personnes : Le Barbare et le Scythe, le Juif et l'infidèle ; le juste & le pécheur.

J'ai bien connu des Serviteurs de Dieu ; mais jamais je n'ai rien vu de pareil à ces deux grands Serviteurs de Dieu, feu Monsieur l'Abbé Ollier, et feu Monsieur VINCENT, que l'éminence

36

de leurs vertus avait parfaitement unis par les liens sacrés d'une sainte et parfaite amitié. C'est qu'étant surchargés d'affaires, et toutes affaires importantes à la gloire de Dieu, sitôt que l'on demandait leurs secours, vous eussiez dit que toutes les affaires cessaient, et qu'ils n'avaient plus rien à faire, sinon de consoler votre cœur affligé. Avez-vous quelque peine extraordinaire ou d'esprit ou de corps ? adressez-vous à Monsieur Vincent ou à M. l'Abbé Ollier ; et je dirai de l'un et de l'autre ce que Saint Anselme et Théophylacte disaient de Saint Paul : *Patitur fsuas et simul aliorum infirmitates tolerat et solatur : tolerat infirmitates singulorum, et simul de communi salute et de toto orbe sollicitus est.* Il souffre ses peines, et en même temps il a soin de soulager celles de tout le monde

Combien de fois a-t-on dit en sortant de leur conversation ; *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueratur in via ?* (Luc 24. 33.) Combien de fois a-t-on dit, en adorant l'infinie bonté de notre Dieu ? Ô que le cœur de Dieu est bon ! ô que le cœur de Dieu est aimable ; puisqu'il a formé de si bons courages, puisqu'il a logé de si bons cœurs dans la poitrine des hommes ! L'un était le fils spirituel, et l'autre était le père.

Monsieur VINCENT avait été comme le premier Directeur de Monsieur l'Abbé Olier ; et Monsieur l'Abbé Olier l'appelait son père. Après cette première conduite, le Père de Condran,

37

Général des Pères de l'Oratoire fut aussi Directeur de ce jeune Abbé : il fallait sans doute deux grands maîtres de la vie spirituelle, pour former ce grand sujet, et le rendre capable des plus hautes maximes de la perfection ; puisque la Providence de Dieu s'en voulait servir pour établir ce beau Séminaire de Saint Sulpice, et pour le rendre lui-même tel qu'il a paru depuis dans la suite du temps, un Père et un Maître de tant de vertueux Ecclésiastiques, qui maintenant à l'heure que je parle, travaillent dedans nos Diocèses avec abondance de grâces et de bénédictions ; et l'on peut dire que Monsieur VINCENT a été en quelque façon le premier, qui a jeté les précieuses semences de ces riches moissons ; sans parler des Séminaires des Bons-Enfants, proche la porte Saint Victor, de Saint Charles proche de S. Lazare, pour les jeunes gens, du Séminaire d'Annecy en Savoie, pour l'examen des Ordinants, et de tant d'autres établissements ; les uns plus petits, les autres plus grands ; les uns pour la jeunesse, les autres pour les personnes plus avancées dans l'âge. Et tout cela par les mouvements de son zèle et de sa charité.

Pardon des injures.

Charité qui n'avait point de bornes : Comme il était prodigue de ses bienfaits, il était insatiable à souffrir les injures, et à rendre le bien pour le mal. Un jour, en présence de feu Madame la Marquise de Maignelet, de très sainte mémoire, il exhortait une jeune Demoiselle à

38

changer de vie : Cette créature emportée ne voulant point fléchir sous ses saintes remontrances, au lieu de rendre grâces à la charité de son bienfaiteur, elle lui jeta un siège à la tête : Monsieur VINCENT reçut cet outrage avec un agréable sourire, en continuant son discours sans changer de visage ni de langage.

Une autre fois, une personne de qualité, qui crût qu'il avait résisté à la prétention qu'il avait d'avoir un bénéfice, lui chanta des injures atroces, qu'il reçut avec une douceur extrême. La Reine Mère en fut avertie, et voulu faire sortir de la Cour, celui qui en avait si mal usé. Monsieur VINCENT se met à genoux devant Sa Majesté pour obtenir sa grâce. Un jour, qu'à cause de la grande incommodité de ses jambes, il était monté sur ce méchant cheval qui avait vingt-quatre ans ; un homme qui avait bu, le voyant passer dans la rue, lui dit toutes les injures que la chaleur du vin, et la fureur d'un esprit égaré lui purent fournir : Monsieur VINCENT met pied à terre, se donne le tort à soi-même en présence de cet homme emporté, et lui demande pardon avec tant de civilité, que cet homme le lendemain au matin vient trouver Monsieur VINCENT, reconnaît sa faute, fait la Retraite dans la Maison et aux dépens de Monsieur VINCENT, fait une bonne Confession, change de vie, et d'un homme dissolu, devient un pénitent, un homme converti.

Gratitude.

S'il avait tant d'amour pour tous ses ennemis ? Qu'elle charité pouvait-il avoir pour ceux qui lui rendaient quelque office, ou au moindre des siens ? Il était tout rempli de l'esprit et des maximes du Fils de Dieu, et pouvait dire en quelque façon, comme le Sauveur de nos âmes, *Quamdiu fecistis uni ex fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Matt. 25. 40.)

Le moindre ombrage du plus léger office qu'il eut reçu de vous, vous rendait maître de son cœur, de sa personne, de tout ce qu'il pouvait, de tout ce qu'il avait. On ferait un juste volume des histoires signalées de sa générosité non pareille, et des ressentiments immortels qu'il conservait pour tous ses bienfaiteurs. *Jamais, disait-il, les personnes fondées n'auront assez de gratitude pour leurs Fondateurs* : Telle était sa pensée, sa parole, son écrit, et sa pratique. Un jour il écrivit ces paroles, qui ont été extraites d'une de ses Lettres. *Dieu nous a fait la grâce ces jours passés, d'offrir au Fondateur d'une de nos Maisons, le bien qu'il nous a donné ; parce qu'il me semblait qu'il en avait besoin : Il me semble que s'il l'avait accepté, que j'en aurais senti une très sensible consolation, et crois qu'en ce cas sa divine bonté se rendrait elle même notre fondatrice, et que rien ne nous manquerait : Et quand cela n'arriverait pas, quel bonheur, Monsieur, de s'être appauvri, pour accommoder celui qui nous aurait fait du bien ! Dieu nous a fait la grâce d'en user une fois*

40

de la sorte ; et j'en ai une consolation toutes les fois que j'y pense, que je ne vous saurais exprimer.

Charité héroïque.

Enfin la Providence de Dieu, qui avait des grands desseins sur la personne de ce grand homme, voulait de lui une charité héroïque, pour en faire un pasteur des âmes. Le Fils de Dieu, voulant confier le soin de son Église à S. Pierre, lui demanda, *Simon Ioannis, diligis me plus his ?* (Ioan. 21. 15.) m'aimez-vous plus que Thomas, que Nathanaël, que Jacques et Jean, et que les deux autres Disciples qui allaient ensemble à la pêche ? Vous savez la réponse que fit le Prince des Apôtres ; Seigneur, vous savez que je vous aime : et pour lors le Fils de Dieu lui dit, après plusieurs demandes et plusieurs réponses ; *Pais mes agneaux, et pais mes ouailles.*

Voilà Messieurs le souverain période de l'amour, que nous avons pour le fils de Dieu ; c'est d'aimer son troupeau, c'est d'aimer son Église. Pourquoi cela, Messieurs ? parce que c'est lui qui par excellence, prend la qualité très aimable de Pasteur de nos âmes, Saint Grégoire de Nazianze en l'Oraison 41. le nomme *αληθινος και πρωτος ποιμην* (Lib. I. Ep. 135.). *Le véritable et le premier Pasteur.* S. Isidore l'appelle *ποιμαντικησ ηγεμων* (Lib. I. pædag. c. 6.), *le Capitaine de l'art pastoral* ; et S. Clément Alexandrin, *ποιμην αρνων βασιλικων* (I. Pet. 2. vlt.), *le Pasteur des agneaux du troupeau Royal* ; S. Pierre l'appelle *Pastorem et Episcopum animarum*, *le pasteur et l'Évêque des âmes.* Et au Ch. 5. *Principem pastorum*, le

41

Prince des pasteurs ; Et S. Paul aux Hébreux Ch. 13. v. 20. *Pastorem magnum ovium, Le Grand Pasteur des brebis*. Et le fils de Dieu parlant de soi-même en Saint Jean Ch. 10. dit ces paroles : *Ego sum Pastor bonus, Je suis le bon Pasteur*.

Demandez-vous quel est le caractère de cette qualité de Pasteur des âmes ? La Charité. Suivant ces paroles de Saint Jean Climacus, *Verum Pastorem charitas demonstrat : per charitatem enim Pastor crucifixus est* (Tract. de officio pastoris in Ps. 37.), ou bien de Saint Basile ; *Satis sit scire Pastorem esse bonum, animam suam posuisse pro ovibus : terminus hic divinæ cognitionis*.

C'est ici, Messieurs, où nous devons dire, que la louange que nous rendons à la mémoire de Monsieur VINCENT, est bien solide et bien légitime, puisqu'il s'intéresse avec tant de zèle, dans tous les besoins de l'Église de Dieu : *Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias*.

Vous eussiez dit, Messieurs, que rien ne pouvait exciter la tristesse ou la joie de ce grand cœur, que les avantages ou les disgrâces de l'Église de Dieu. *De nullo gaudeam, vel doleam, nisi de eo quod ducit ad te, vel abducit a te*, disait Saint Thomas d'Aquin parlant à Dieu tous les jours dans la ferveur de ses prières : Disons-en de même de VINCENT DE PAUL, pour ce qui regarde les intérêts de l'Église de Dieu. *Infantiæ mea quodidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum* (Cor. 11 v. 28.), dit Saint Paul ; et tout de même VINCENT

DE PAUL. *Incursus meus quotidianus*, dit Saint Augustin parlant du grand Apôtre : *Urgentes omnium Ecclesiarum curæ*, dit S. Ambroise. S. Paul au milieu de ses chaînes, au milieu des prisons, envoie ses Disciples pour embrasser le soin de toutes les Églises ; Crescent en Galatie, Tite à Crète en Dalmatie, Tichichus à Éphèse, Marc et d'autres en différents endroits : VINCENT DE PAUL envoie des sujets de sa famille en Lorraine, quelques autres dans la Champagne et dans la Picardie : les uns dans la Barbarie, les autres dans la Pologne : Il envoya par diverses fois plusieurs de ses Prêtres en l'Île de Madagascar, dont il en mourut six : il en fit embarquer trois autres sur un vaisseau, qui fit naufrage au port : quelque temps après, il en fit embarquer quatre autres dans un autre navire, qui fut pris par les Espagnols. Qui est-ce qui n'aurait perdu le courage après tant de morts, tant de mauvais succès, après tant de naufrages ? Mais lui tout au contraire, a un zèle Apostolique, à l'épreuve des contradictions qui pourraient rebuter un plus faible courage. Il disait que l'Église universelle a été établie par la Mort du Fils de Dieu, confirmée par celle des Apôtres, des Papes et des Évêques Martyres : Qu'elle s'est multipliée et affermie par la perfection ; et que le sang des Martyres a été la semence des Chrétiens (Tertull.). Il était assuré d'ailleurs que ces peuples étaient disposés à recevoir le

43

lumières de l'Évangile, et qu'un grand nombre des habitants de ces Îles, avaient déjà reçu le Baptême par les travaux d'un seul de ces Missionnaires, que Dieu y avait conservé, et qui seul était resté parmi tant de morts dont nous avons parlé. Pensez-vous, Messieurs, qu'il puisse abandonner ce Prêtre qui demande secours ? Penseriez-vous qu'il peut abandonner ce peuple qui tend les bras pour recevoir l'instruction, et qui déjà ouvre le cœur et les oreilles pour écouter les paroles de vie ? Non, non, Messieurs, nous n'avons rien à craindre : Ô qu'il n'a garde d'abandonner les âmes :

Da mihi animas, cætera tolle tibi : (Genes. 14. v. 21.) :

Ô que son cœur est trop vaste et trop généreux, pour ne pas vaincre tous les obstacles, qui s'opposent à ses desseins Apostoliques. Il envoya au commencement de cette année 1660. cinq de ses enfants, en cette Île éloignée.

Sur quoi, Messieurs, nous remarquons trois choses. La première, qu'en matière de Mission, d'emploi, ou d'établissement, soit qu'il fut utile, soit qu'il fut honorable, il en quittait la place, la gloire, et tous les avantages, à toute autre personne qu'il eut trouvée dans un même dessein. Ô que de belles histoires il faut passer sous silence en cette occasion ?

La seconde, qu'il n'envoyait jamais personne dans la Barbarie, ni dans d'autres périls, que ceux-là même qu'il y envoyait ne l'en eussent

44

instamment sollicité.

La troisième qu'il portait l'esprit du martyr en toutes ces rencontres ; qu'il entraînait en esprit par ses vœux et par ses souhaits, dans tous les travaux de ceux qu'il envoyait ; et eut souhaité de pouvoir soulager leurs peines, au dépens de son sang et de sa vie.

Il me semble que nous lui devons appliquer les paroles d'un Père de l'Église parlant de Sainte Félicité mère de sept martyres, puisqu'aujourd'hui nous en faisons la fête, laquelle sept fois endura le martyre en la personne de ses enfants, auparavant que de l'endurer en la sienne. Disons-nous pas de lui, ce que la Sainte Église dit du glorieux Saint Martin, *Ô sanctissima anima ! quam etsi gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.*

Il faudrait ici, Messieurs, vous dire au moins quelque chose des grandes qualités qui composent celle d'un vrai Pasteur des âmes ; d'un très digne Supérieur Général des Prêtres de la Mission. Mais l'on peut dire que le temps est trop court pour une si vaste matière. On vous a parlé quoique trop légèrement, de l'amour qu'il avait pour les siens ; mais il faudrait vous entretenir, de la patience, de la vigilance, et de la constance qu'il avait dans ces pénibles emplois.

Sa patience.

Sa patience est admirable, et dans les pratiques de la mortification, et dans le support du prochain.

45

Une austérité de vie, au delà de toutes les mesures ordinaires de la plus rigoureuse pénitence.

Six vingt coups de discipline tous les matins et davantage : ne pas manquer un jeûne d'Église à l'âge de plus de quatre vingt ans : ne voulait jamais la moindre délicatesse en sa nourriture, et même en ses maladies ; mais au contraire, demander les restes de la table. J'en sais des histoires admirables, que j'ai vu de mes yeux. Coucher sur une paille, et même dans les maladies ; ne pas perdre l'Oraison Mentale dans l'ardeur de la fièvre. Il pouvait dire en deux manières bien différentes : *In meditatione mea exardescet ignis* (Ps. 38. 4.), le feu de la fièvre et celui de sa dévotion. Trois heures de suite à genoux tous les matins dans l'Église, nonobstant les plaies et les douleurs de ses jambes. Paraître dans le Conseil du Roi plus pauvrement et chétivement vêtu qu'il n'était pas auparavant, notre Grand Cardinal y a pris garde, et l'a fait remarquer à d'autres. *Qui in domibus Regum sunt, mollibus vestiuntur* (Matt. 11. 8.). VINCENT DE PAUL votre esprit de pénitence et de pauvreté fait ici une exception qui n'est pas ordinaire. Saint Grégoire de Nice a dit bien à propos, qu'un Supérieur établi en autorité au dessus des autres, doit porter la plus grande charge du fardeau, *μειζονα φορτιον αλλων ποιειν* (Tract. de Scopo Christiani.). On n'a garde de reprocher à ce Supérieur Général de la Mission, ce que disait Saint Léon : *Bestiæ irruunt, et ovium* (Ep. 93. c. 6)

46

septa non claudunt. Il prend les clefs à la main, cependant que le Frère Portier prend sa réfection. Et si cet emploi vous choque en la personne d'un Général, il s'en va laver les écuelles dans les bas offices d'une cuisine, et vous n'en verrez rien.

Pénitence pour autrui.

Mais de faire pénitence pour les fautes d'autrui, et même pour des personnes étrangères : demander à notre Seigneur, qui exauça sa prière, que pour soulager un de ses pénitents, qui était travaillé d'une violente tentation, il en fut attaqué lui-même durant quelques années. Mais sachant le péché d'un autre, dire à une personne de confiance, il faut qu'il en coûte à mon corps, et en faire une rude pénitence ; où trouve-t-on des exemples d'une vertu si rare ? où trouve-t-on des Pasteurs animés de ce zèle ? Sans doute qu'il pouvait dire à l'exemple du souverain Pasteur de nos âmes ; *Quæ non raqui tunc exolvebam* (Psal. 68. v. 5.). C'est un homme Apostolique, un imitateur de S. Paul, qui semble vouloir être anathème pour ses frères. *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis*.

Support du prochain.

Que dirons-nous du support du prochain ? une personne le presse de lui accorder quelque chose que Monsieur VINCENT lui refuse par principe de conscience : qu'arrive-t-il, Messieurs ? Cet homme importune Monsieur VINCENT par de très fréquentes et très inutiles visites ; Monsieur VINCENT le reçoit avec un visage

47

content, sans jamais se plaindre d'une importunité si extrême, qui semblait être insupportable à tout autre qu'à lui.

Souffrir les calomnies.

Mais souffrir les noires calomnies sans s'excuser, et sans vouloir ouvrir la bouche pour se justifier, *sicut mutus non habens in ore suo redargutiones* (Psal. 37. v. 14.). Beaucoup moins vouloir souffrir, qu'on fit connaître qui était le coupable ; ô rigoureuse modestie ! ô nécessité du silence ! je respecte vos Lois, lesquelles néanmoins en cet endroit me semblent bien cruelles : Passons outre, Messieurs, sans nous expliquer davantage.

La vigilance d'un Pasteur, doit être l'âme de sa conduite : S. Antiochus homil. III. dit ces belles paroles ; οφειλη και ποιμην ολος νους και οφθαλμος. Que le Pasteur doit être tout esprit et tout œil. Ah ! c'est ici, Messieurs, où nous pouvons dire de notre Général de la Mission ; *Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israël* (Psal. 20. v. 4.). Ou bien avec un autre Prophète, *Virgam vigilanem ego video* (Jérém. I. p. 11.). Oui sans doute, il pouvait dire de soi-même, ce que Jacob disait, paissant les troupeaux de son beau père Laban : *Die noctuque æstu vrebatur et gelu : fugiebatque somnus ab oculis meis* (Genes. 31. 40.). Puisqu'il est vrai, que se levant tous les jours à quatre heures, et se couchant tous les jours bien plus tard que les autres, il déroba à son sommeil ces précieux moments qu'il donnait au soin des âmes de son cher troupeau.

Sa force et confiance.

Sa force et sa confiance mériteraient ici un

48

nouveau discours. On loue la vertu, en quelque temps qu'on la trouve. Mais de trouver une vertu consommée, durant l'espace presque d'un siècle ; durant le cours d'une vie de quatre vingt cinq ans ; sans relâche, sans interruption ; avoir encore couché sur la paille la veille de sa mort. *Oportet stantem Imperatorem mori*. Quelle âme assez froide, n'aura pas quelque chaleur d'estime pour un si beau sujet ?

Il faudrait avant que finir ce Discours, vous faire voir avec quelle force de courage il nourrissait les âmes de ces trois excellentes nourritures que Saint Ambroise remarque dans l'Église de Dieu ; JESUS-CHRIST même, les Sacrements, et l'Écriture : Quand il commença les Missions, le propre jour de la Conversion de Saint Paul, par un très bon augure ; ce fut premièrement dans les terres de feu Madame Françoise Marguerite de Silly, épouse de Monsieur le Comte de Joigny, Chevalier des Ordres du Roi, pour lors Général des Galères de France, et à présent Prêtre de l'Oratoire. Cette sainte et vertueuse Dame, qui avait Monsieur VINCENT pour son Confesseur et pour son Directeur, et qui lui fit promettre de ne la point abandonner jusqu'à la mort, commença pour lors à se rendre la première Fondatrice de la Mission, et à procurer des Missions dans toutes ses terres.

Ô l'agréable spectacle ! qui faisait naître la

joie des Anges par la Conversion des pécheurs ! vous eussiez vu Monsieur VINCENT dans la chaire tout animé de zèle pour le salut des âmes, qui prêchait avec une si sainte véhémence de l'esprit de Dieu, qu'il fondait en larmes, et touchait tous les cœurs de ceux qui l'écoutaient : vous eussiez vu un commun déluge de larmes du Prédicateur et de ses Auditeurs : On vient à lui de toutes parts ; tout le monde l'aborde ; tous les habitants d'une Paroisse font la Confession générale ; les autres villages imitent cet exemple ; les peuples ont recours à la Pénitence, aux Sacrements, à la Parole de Dieu ; on ne parle que de Conversions, on voit partout des changements de vie qui surprennent les plus indifférents, et qui étonnent les plus opiniâtres : Monsieur VINCENT infatigable dans son travail ne se rend point qu'il n'ait achevé son ouvrage, qu'il n'ait formé JESUS-CHRIST dans les cœurs ; *Donec formetur Christus in vobis*. Et qu'il n'ait porté cette bénédiction dans l'Église de Dieu, d'avoir rendu les Confessions générales plus fréquentes que jamais, dans un temps où à peine en connaissait-on l'usage ; C'est lui-même qui a retiré les peuples de la profonde ignorance de nos mystères, qui a donné les méthodes et les exemples à tant de dignes Ecclésiastiques, et tant de grands Religieux, de donner les instructions nécessaires aux Fidèles. C'est lui qui a fait ce grand œuvre, que le Saint Concile

50

de Trente appelle, *Opus tam pium, et tam sanctum, un œuvre si pieux et si saint*, en établissant des Séminaires, pour former des sujets dans le Clergé, capables de ressentir le poids et la dignité de leur sacré ministère.

Qui pourrait vous exprimer les mouvements de la Religion pour l'administration des Sacrements ; et la manière simple, familière, mais forte et puissante, pour traiter respectueusement la Parole de Dieu ?

Le respect merveilleux qu'il avait pour les Prêtres, voulant que les fussent les derniers de tous : la vénération profonde qu'il avait pour tous les Ordres du Clergé, et pour les Cloîtres, et pour la Hiérarchie ; l'estime qu'il faisait de ces saintes Congrégations, de ces Corps si célèbres, et de la Compagnie de JÉSUS, et de l'Oratoire de JÉSUS : De ceci j'en puis être témoin. De la liaison qu'il avait avec tous les grands Serviteurs de Dieu qui ont vécu de son temps ; C'est tout dire en deux mots, que deux grandes lumières de l'Église, Messieurs les Cardinaux de la Rochefoucaut et de Bérulle, très signalés par l'éminence de leur piété, comme par celle de leur pourpre sacrée, avaient une très haute estime pour les rares mérites de feu VINCENT DE PAUL. Qui pourrait vous dire la grande part qu'il avait à toutes les grandes œuvres de son siècle, de la plupart desquelles il a jeté les premiers fondements.

51

De vous parler du zèle qu'il avait pour maintenir la Pureté de la bonne doctrine, ce n'est pas ici le temps de m'engager dans un si vaste sujet : on peut dire seulement, qu'en ceci sa conduite semble avoir imité celle des Apôtres : Quelle plus raisonnable censure de toutes les nouveautés, que le respect qu'il avait pour les sacrés Conciles, et pour les saints Canons ? que le grand Saint Léon appelle excellemment, *Canones spiritu Dei conditos, et totius orbis reverentia consecratos*. Le Concile d'Attigni les appelle *Firmatos spiritu Dei Canones*. Les Conciles les nomment, *Divinos Canones*. Petits esprits, qui vous rendez rebelles aux plus saintes Lois ; enfants dénaturés, qui méprisez votre Mère la Sainte Église, apprenez de Saint Augustin, qui le répète après Saint Cyprien ; *Que celui-là n'aura jamais Dieu pour Père, qui n'a point l'Église pour Mère*. Apprenez de VINCENT DE PAUL, qui avait solidement étudié en Théologie, et dans Paris, et dans Toulouse, et dans Rome, que c'est faire une injuste querelle à cette chaste Épouse du Fils de Dieu, qui est la Mère commune de tous les Chrétiens, de partager son autorité, puisqu'elle est également infaillible aujourd'hui, comme au temps des Apôtres. *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*. La parole de notre Divin Maître y est engagée ; il en est l'Époux ; il l'anime de son esprit ; et l'animera toujours, dans la suite de tous les siècles.

Quel respect n'avait-il pas pour l'autorité de notre Saint Père ? Dites-nous, VINCENT DE PAUL, que vous n'êtes qu'un chétif Quatrième ; cachez-nous vos études ; cachez-nous les lumières de votre science, et celles de votre esprit, par un excès d'humilité qui n'a rien de pareil ; qu'un Prédicateur, qu'un Missionnaire, qu'un Général d'une Congrégation, à qui les talents de la doctrine et de la parole sont nécessaires pour soutenir les emplois, pour soutenir une louable réputation, qui semble nécessaire pour ne pas rendre ses fonctions inutiles, veuille néanmoins passer pour ignorant ? Et moi, Messieurs, je sais bien qu'en cette matière, la Sorbonne la plus savante et la plus sainte École du monde n'en sait pas davantage.

Fléchir sous les ordres du Saint Siège, et reconnaître dans une sincère soumission d'esprit l'autorité toute entière du Vicaire de JÉSUS CHRIST en la personne de celui qui succède à S. Pierre : Combien de Souverains Pontifes s'en sont autrefois expliqués ? Entr'autres, Luce, Marc, Félix, Agathon, Nicolas I. Léon IX. Innocent III. et surtout le grand Saint Léon. Combien de Conciles en ont parlé de même ? Tous les fidèles ont reconnu les Successeurs de S. Pierre et les ont honorés de ces beaux noms de *Maître de la Foi*, *Chef de l'Église*, *Pasteur universel*, *Juge des controverses*, *Docteur de tout l'univers*. Philippe Legat de Saint Célestin, dans le Concile

53

d'Ephèse, est approuvé de tous les Pères de cette sainte et illustre Assemblée, Quand il dit, que S. Pierre règle les matières de la Foi en la personne de ses Successeurs, qu'en eux il est vivant, et il vivra toujours. Saint Jérôme, l'un des plus grands homme du monde, se soumet aveuglement à la décision du Pape, pour régler cette controverse des premiers siècles si obscure et si difficile, touchant les hyposthases. Saint Augustin, après que le Pape a prononcé sur les erreurs des Pélagiens ; qu'il a confirmé deux Conciles d'Afrique, qui n'étaient point œcuméniques, S. Augustin, dis-je, conclue que la cause est finie, *causa finita est*. C'était une doctrine, Messieurs, qui charmaient le cœur de Monsieur VINCENT, tant il était soumis à l'Église, à notre Saint Père, et aux Nonces du Pape ; et lorsqu'il avait besoin d'un conseil plus prompt sur certaines matières, il consultait les plus grands hommes de la Sorbonne, et suivait leur avis. En un mot, il suivait en tout et par tout les maximes et la doctrine de l'Évangile, mais expliquée par l'esprit de l'Église, et non par celui de l'ambition ou de la vanité. Il avait parfaitement étudié ces paroles de Saint Augustin : *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiae commoveret auctoritas* (Tom. 6. contra epist. Manichæi cap. 5.).

Après cela, Messieurs, ne faut-il pas conclure ; *Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias*. Toutes les Églises prennent intérêt à honorer la mémoire du grand VINCENT DE PAUL ;

parce que l'on peut dire qu'il a honoré toutes les Églises, et a rendu service à toutes les Églises. Tous ces grands personnages, Messieurs les Curés de Paris, si célèbres par leur doctrine et par leur vertu, n'ont-ils pas témoigné le respect qu'ils avaient pour la mémoire de ce grand homme : les uns ayant fait des Services pour lui dans leurs paroisses ; les autres se disposant à faire quelque chose de même ; et tous d'une commune voix élevant les mérites de sa vie, jusque dans le Ciel. *Æqua enim laus est, laudari à laudatis et improbari ab improbis*, disait Pic de la Mirande. C'est ici l'un des endroits où je n'achève pas. Mais s'il est vrai que la voix publique est une caution bien fidèle du mérite des plus grands hommes ; qui est celui d'un esprit raisonnable, et non préoccupé, qui peut trouver la moindre tache dans un si beau soleil ? Messieurs de Saint Germain, dignes sujets de cette Église Royale, vous faites bien paraître votre vertu par l'estime que vous avez pour la sienne, ayant témoigné de si bonne grâce le déficit que vous aviez, que votre Église fut choisie, parmi tant d'autres qui s'offraient pour le même dessein, pour servir à l'action qui se fait aujourd'hui.

Mais, Messieurs, pouvons-nous sortir de la Chaire, et vous cacher une vérité si considérable, qu'est celle que je m'en vais vous dire ? Le Fils de Dieu qui a aimé son Église et sa Mère avec tant d'ardeur, ayant deux Apôtres qui lui étaient

bien chers, S. Pierre et S. Jean, a confié le soin de son Église à S. Pierre ; et le soin de la plus sainte personne de son Église, à Saint Jean ; c'est à dire sa très sainte Mère, que les Grecs ont nommé excellemment *πολυαγια*, toute Sainte. Nous avons eu de nos jours un Prélat d'une éminente sainteté, le Grand François de Sales, Évêque et Prince de Genève ; nous espérons sa Canonisation dans peu de temps, si Dieu bénit nos vœux les plus ardents, et nos petits travaux. Il avait deux trésors dans les mains qui lui étaient bien chers ; son Église et sa Visitation : non pas sa Mère, comme le Fils de Dieu ; mais ses bonnes et ses saintes filles. Il consulte les Autels, il invoque le Ciel, il ne cherche que Dieu, dans tous ses desseins ; il faut qu'il rencontre deux hommes de grand choix, pour leur confier la conduite de ces deux grands trésors : il met le Diocèse de Genève dans de très dignes mains, sans m'expliquer davantage des qualités de celui qui va remplir la place : et pour choisir un Père Spirituel à ces dignes filles de la Visitation ; dans Paris, dans la première et la plus belle ville du monde, il arrête son choix uniquement par préférence à tout autre, sur la personne de Monsieur VINCENT : c'est à dire sur une excellente copie de ce parfait Original ; sur un homme rempli de ses maximes, et de l'esprit de la Visitation : c'est à dire de l'esprit de toutes les vertus, et des plus héroïques vertus ;

56

de l'humilité, de la pureté, du parfait anéantissement, du parfait mépris de soi-même ; de l'esprit d'Oraison et de Retraite, de la vie cachée avec JÉSUS CHRIST en Dieu, de l'union pure, sincère et cordiale avec Dieu, avec le prochain. Ah ! ma chère Visitation, de laquelle je connais particulièrement la Sainteté et les rares vertus, à laquelle j'ai des obligations immortelles, et au Père de votre saint Institut, et à votre digne Mère de Chantal, et à tant d'autres excellents sujets de ce saint Ordre, *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ : Que ma langue s'attache à mon palais, si je manque jamais à publier tes louanges*, et nommément dans un si beau sujet ; puisque le choix de VINCENT DE PAUL, qui t'a gouverné si saintement depuis tant d'années, fait partie de ta gloire et de tes ornements. Les Vierges, disait Saint Cyprien, font une illustre portion du troupeau du Seigneur ; et celles de la Visitation ont fait une noble partie des charitables emplois de VINCENT DE PAUL, de ce digne Pasteur des âmes.

Enfin, la Persévérance qu'un Père spirituel doit avoir pour les intérêts de l'Église, nous oblige de dire de notre Supérieur Général de la Mission ; *Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias*. Il embrasse les intérêts de la Sainte Église avec tant d'ardeur, qu'après avoir souvent

57

considéré en la présence de Dieu, que l'esprit de l'Église est un esprit de paix ; que le vrai Salomon pacifique, entrant dans le monde pour fonder son Église, fit cesser toutes les guerres qui avaient si longtemps agité l'Empire Romain, et voulu que les Anges chantassent un Cantique de paix, *Pax hominibus bonæ voluntatis* (Luc. 2. 14.). Il prend une constante résolution de s'offrir à Notre Seigneur, comme une victime publique, pour obtenir la Paix : Il soupire devant les Autels sur les malheurs que la guerre a causés dans le monde ; Il considère qu'il est malaisé de prendre les armes, sans faire la guerre aux vertus ; Que la guerre donne bien souvent la victoire au péché, et fait en même temps la ruine de la piété, et les plaies de la Religion ; Que les exercices du Christianisme sont presque éteints parmi la chaleur des combats ; les Sacrements méprisés, les Autels profanés, les Prêtres presque interdits des saintes fonctions de leur sacré ministère : *Filii matris meæ pugnaverunt contra me* (Cant. I. 5.). Qui est-ce qui fera l'office du charitable Samaritain ? Qui au moins donnera quelques larmes ? Qui appliquera l'huile et le vin sur les blessures de la Sainte Église, plus profondes et plus cruelles, que celles de ce pauvre languissant sur le chemin de Jéricho ? Le voici, Messieurs, c'est VINCENT DE PAUL : Il voit par le succès des Missions, qui se répandent en divers endroits du Royaume, que l'ignorance des peuples, et les péchés des

Chrétiens augmentent tous les jours sous la licence des armes : qu'il est grand temps d'écartier le soldat de nos Paroisses, à moins que de déclarer une nouvelle guerre à l'Évangile et aux Autels. Il entreprend de traiter de la Paix avec Dieu ; mais voici de quelle manière : Il entreprend une neuvaine un peu extraordinaire : Il fait communier durant le cours de neuf années, deux ou trois personnes tous les jours, chacun à son tour ; un Prêtre dit la Messe, un Frère communie à cette Messe, qu'on peut nommer la Messe de la Paix ; et le Prêtre et le Frère jeûne ce même jour. On voit une petite table exprès dedans le Réfectoire, qu'on appelle la table des jeûnants : Monsieur VINCENT pour être Général d'une Congrégation, surchargé d'affaires, d'audiences et de dépêches, accablé de vieillesse, de douleurs, et d'infirmités, ne veut point de dispense ; il subit la même loi : Il fait son tour comme les autres ; avec cette seule différence, que son tour arrive plus souvent qu'aux autres, et qu'il en fait deux fois plus que les autres. Enfin au bout de neuf années, la paix générale est conclue entre les deux Couronnes. On propose à Monsieur VINCENT de finir cette pratique, qui ne peut être qu'à grande charge à une Communauté très occupée d'ailleurs, qui sans doute a bien d'autres emplois. *Non Messieurs et mes Frères*, dit-il, *allons jusqu'au bout, perséverons jusqu'à la fin, attendons que la Paix soit publiée, ne nous rendons jamais.*

59

De vous dire, Messieurs, qu'un homme si humble et si anéanti ; si méfiant de soi-même ; si réglé dans toutes ses actions ; si prudent, que l'on peut dire que c'était la Sagesse même ; qui n'entreprenait rien sans consulter la volonté de Dieu, se soit chargé de cette entreprise sans quelque mouvement extraordinaire de l'esprit de Dieu ; c'est à quoi je ne m'engage point ; je vous laisse la liberté de vos pensées et de vos jugements.

Mais de vous dire, Messieurs, que la louange de notre grand Cardinal se trouve en ce rencontre solidement établie ; vous le voyez avec moi : ni vous, ni moi, ne saurions nous en taire. *Prolixa laudatio est quæ non quæriture, sed tenetur*, dit S. Ambroise : c'est une grande louange en peu de paroles, quand nous en tenons le sujet dans les mains, et qu'il n'est pas besoin d'une recherche forcée, ni d'un secours étranger, pour en trouver la matière. Oui, Messieurs, la Paix générale, qui fait la gloire de notre Monarchie, le repos de l'Espagne, et la consolation de toute l'Europe, est l'ouvrage des Conseils, et des Veilles, et des Généreux travaux de notre incomparable Ministre ; qui au dépens de sa santé, a voulu faire cesser les maladies et les langueurs de tant de misérables ? Qui a noué cette Paix par le nœud sacré du plus beau et du plus grand Mariage que l'on pût souhaiter dans le monde. Qui a joint par la prudence et par la

60

force de ses Conseils ; non seulement d'alliance, mais d'amitié ; les deux plus grands Rois de la terre, le Roi Très-Chrétien fils aîné de l'Église, et le Roi Catholique : Qui a fortifié cette amitié par un serment si saintement juré. J'en puis parler, puisque la Providence de Dieu a voulu que j'ai été l'un des Évêques qui en ont été les témoins. Cela sans doute, mérite des justes louanges ; puisque ces grandes actions, composent les grands originaux des plus beaux ornements de l'Histoire. Mais voici ce qui doit attirer le respect des Couronnes, et la vénération de toutes les Monarchies ; C'est d'avoir formé ces glorieux desseins avec des pensées Chrétiennes ; car la Politique n'est rien qu'une abomination devant les yeux de Dieu, quand on s'écarte des sacrés devoirs de la Religion. Ce qui fait donc la véritable louange de ce grand Prince de l'Église, c'est d'avoir reconnu, parlant à un Prélat de ses plus familiers, longtemps auparavant que la Paix fut conclue, que la paix devait être l'ouvrage du Ciel, en disant ces paroles, *Quam mundus dare non potest pacem*. C'est de m'avoir répondu au mois de Juin dernier, le jour que notre jeune Reine eut la Couronne sur la tête à S. Jean de Luz, lorsque je disais à S. E. que c'était une illustre journée pour sa gloire, après tant de fatigues ; c'est, dis-je, de m'avoir répondu en ces termes ; *Monsieur, je n'ai rien du*

61

tout fait en ceci, c'est Dieu qui a tout fait. C'est en un mot, d'avoir joint les conseils du cabinet, avec la Religion des Autels, et d'avoir secondé les vœux de VINCENT DE PAUL, pour inspirer les Conseils de la Paix à notre grand Monarque.

Puissiez-vous, grand Prince de l'Église, après de si glorieuse démarches, augmenter de plus en plus le zèle que vous devez avoir pour embrasser avec plus d'ardeur que jamais, les plus précieux intérêts de l'Église de Dieu ! puissiez-vous rendre la Paix féconde en toute sorte de bonnes œuvres ! et puissiez-vous maintenant réparer les brèches que le Christianisme a souffert durant les malheurs de la guerre.

Et vous, VINCENT DE PAUL, qui réglez aujourd'hui dans le Ciel, comme nous le croyons, obtenez à cet incomparable Ministre de l'État, et aux personnes sacrées de leurs Majestés, que vous avez si chèrement aimés, que vous avez toujours servi avec tant de fidélité ; obtenez à tous ces dévots Auditeurs, qui ont tant de respect pour votre mémoire ; qui ont écouté avec tant de patience, ce faible récit d'une partie bien légère de vos admirables vertus ; obtenez, dis-je, les secours de la grâce qui les sont nécessaires, pour renoncer aux maximes du siècle, suivant les obligations de notre saint Baptême ; et pour bien régler leur conduite, et tous les mouvements de leurs cœurs, par les lois

62

du Fils de Dieu ; afin qu'ils ne soient point flattés ni surpris par la fausse estime des hommes ; mais qu'en vous imitant, leur louange, pour le temps et pour l'éternité, soit établie dans l'Évangile, par toutes les Églises.

Et pour moi ; puisqu'étant sur la terre vous m'avez aimé, et ma personne et ma famille ; puisque vous avez tant de fois soulagé mes peines, et dans mes besoins particuliers, et dans les plus grandes nécessités publiques de mes emplois, et de mon Diocèse ; puisque vous m'avez obligé par tant de signalés effets de votre charité ; faites-moi ressentir aujourd'hui le crédit que vous avez auprès de Dieu ; achevez en moi ce que vous avez commencé, obtenez-moi la part que je dois souhaiter, aux plus abondantes bénédictions du Ciel, que je vous souhaite Messieurs, du meilleur de mon cœur, autant comme à moi-même.

Soli Deo honor et gloria.

FIN

Extrait du Privilège du Roi.

Par Grâce et Privilège du ROI, il est permis à Messire HENRY DE MAUPAS DU TOUR, Évêque et seul **Seigneur du Puy, Comte de Vellay, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'État et Privé, et premier Aumônier de Reine Mère, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, intitulé, *Oraison Funèbre à la mémoire de feu Mre VINCENT DE PAUL, Instituteur, Fondateur et Supérieur Général des Prêtres de la Mission : Avec inhibition et défense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre sans le consentement dudit Seigneur : sur les peines portées par les Lettres de Privilège, données à Paris le 4. Janvier 1661.***

Par le Roi en son Conseil, OLIER.

Et ledit Seigneur Évêque du Puy a cédé le Privilège ci-dessus à Gaspar Meturas, Jacques et Emmanuel Langlois, pour en jouir conjointement, suivant l'acte passé entr'eux le sixième jour de Janvier 1661.